

31 483 habitants
Département du Val de Marne
Chef lieu d'arrondissement
Membre de la Métropole du Grand Paris
EPT Grand-Orly Seine Bièvre
503 agents communaux



RECRUTE

DEUX ASSISTANTES MATERNELLES (F/H) en crèche familiale Accueil permanent de deux enfants (Agrément PMI obligatoire)

Reconnue pour sa qualité de vie, sa richesse associative, sa nouvelle vitalité économique et urbanistique, la Ville de l'Haÿ-les-Roses (31 483 habitants, Sous-Préfecture du Val-de-Marne) s'inscrit dans une dynamique forte portée par son exécutif. Partie prenante dans le développement du Grand Paris (arrivée de la Ligne 14 du métro), elle œuvre au renforcement de son attractivité, au renouvellement de ses politiques publiques et à la modernisation de son administration afin d'optimiser les services rendus à ses concitoyens.

L'Assistante maternelle assure, en collaboration avec l'équipe encadrante de la Crèche familiale, l'accueil des enfants de moins de 4 ans au sein de son domicile. Elle prodigue des soins et effectue les tâches nécessaires à leur développement physique, mental et social en respectant le projet d'établissement de la Crèche familiale.

DESCRIPTION DES MISSIONS

GESTION DE LA VIE QUOTIDIENNE DE L'ENFANT

- Accueillir au quotidien les enfants et les parents à domicile
- Élaborer des repas équilibrés
- Veiller à la santé et la sécurité des enfants
- Accueillir d'autres enfants de la structure en cas de congés ou d'absence d'une collègue
- Participer à toutes activités dans la crèche familiale

MISE EN PLACE D'UN CADRE D'EXPRESSION ET EDUCATIF

- Définir des règles de vie quotidienne et expliquer les limites
- Contribuer à l'éveil et au bien-être des enfants
- Mettre en place des activités ludiques à domicile
- Veiller à l'hygiène générale du domicile
- Transmettre les apprentissages élémentaires (hygiène, respect de l'autre, etc.)

INTEGRATION DE L'ENFANT DANS LA VIE SOCIALE

- Participer à toutes les activités de la crèche familiale (accueil jeu, consultations médicales, sorties)
- Participer aux fêtes de la Crèche familiale et aux autres structures de la petite enfance
- Participer aux groupes de réflexions et aux journées pédagogiques



Titulaire de l'agrément d'assistante maternelle de la protection maternelle et infantile (PMI) et avoir effectué la formation obligatoire

Être diplômé d'un CAP Petite Enfance serait un plus

Vous disposez de bonnes connaissances du développement psychomoteur et affectif de l'enfant et de ses besoins physiologiques. Vous maîtrisez également les règles d'hygiène et les consignes de sécurité.

Sens du travail en équipe et du relationnel, capacité d'écoute, d'observation et de communication, organisation, disponibilité et discrétion sont les qualités nécessaires pour réussir sur ce poste.

PARTICULARITES DU POSTE :

- Respect des mêmes obligations que celle du fonctionnaire
- Amplitude horaire de 7h à 19 h en fonction des horaires du contrat d'accueil des familles
- Travail de 7h à 19h du lundi au vendredi en fonction du contrat des familles
- Congés imposés : en août (4 semaines) et à Noël (1 semaine)
- Organiser son domicile et son quotidien en fonction de son activité professionnelle
- La candidate doit obligatoirement résider à L'Haÿ-les-Roses, détenir un agrément du Conseil Départemental valide pour 3 enfants, avoir effectué la formation obligatoire.

POSTE A POURVOIR : Dès que possible

Vous bénéficierez au sein de notre collectivité d'une rémunération en fonction du nombre d'enfant accueilli, d'une prime de fin d'année, du CNAS, de titres restaurants (option facultative), d'une participation à une mutuelle labellisée.

Ce poste étant à temps complet (37h30 - annualisé), vous bénéficierez de 25 jours de congés annuels et de 15 jours de RTT (journée de la solidarité imposée le lundi de Pentecôte).

Recrutement par voie contractuelle.

Si vous souhaitez postuler, adresser votre candidature de préférence par mail, à l'attention de Monsieur le Maire : recrutement@ville-lhay94.fr